



Champ du travail personnel 11^e CT

Cadre

Type : Epreuve écrite et orale

Date : jeudi 8 et vendredi 9 février 2018

Matériel : aucun

Pondération : Les maîtres d'IOSP, d'Informatique et d'EO sont responsables de l'attribution des points, respectivement à hauteur de 10 %, de 55 % et de 35% du total des points. Cette note d'EVACOM compte pour 20 % de la moyenne d'Informatique et pour 20 % de la moyenne d'EO au deuxième trimestre.

En lien avec le Plan d'études romand, le travail personnel de l'élève de 11CT consiste en l'élaboration d'un curriculum vitae et d'une lettre de candidature accompagnant le projet professionnel de l'élève, ainsi qu'une simulation d'entretien d'embauche. Le travail personnel repose sur une étroite collaboration entre trois disciplines : l'IOSP, l'Informatique et l'EO.

Attentes

• Le curriculum vitae

A partir des contenus travaillés en IOSP (scolarité, langues parlées, qualités personnelles, compétences diverses, loisirs et références), il est attendu de l'élève qu'il mette en forme ces éléments dans son curriculum vitae durant le cours d'Informatique (l'enseignant-e d'Informatique fixe des périodes pour cette mise en forme en classe et accompagne ses élèves dans sa réalisation).

• La lettre de candidature

Durant le cours d'IOSP, il est attendu de l'élève qu'il définisse les éléments qui figureront dans la lettre de candidature (les coordonnées du destinataire choisi, l'objet de la lettre, la formule d'appel, les paragraphes, la formule de politesse et les annexes) et qu'il mette en forme ces éléments durant le cours d'Informatique (l'enseignant-e d'Informatique fixe des périodes pour cette mise en forme en classe et accompagne ses élèves dans sa réalisation).

• L'entretien de candidature

Lors de l'entretien de candidature, qui se déroule pendant la semaine des EVACOM, il est attendu de l'élève qu'il expose sa motivation et réponde aux questions de l'examineur pendant 15 minutes. Il s'appuie sur les documents élaborés en IOSP et en Informatique (CV et lettre de motivation), ainsi que sur sa préparation à l'entretien qui a eu lieu en IOSP et en EO.